

Ensemble en Paroisse

Stae Caecilia



Ganshoren

Mars 2017

Sommaire

Agenda	2
Vie en paroisse	
<i>A propos de la Coopération</i>	3
<i>Suite à la Nuit des Veilleurs</i>	4
François nous dit	9
In Memoriam	10

Editorial



Philippe Thonnard

Appel à la nuance

Chaque matin, au petit-déjeuner, je parcours un quotidien francophone bien connu (que je devrais en toute logique plutôt lire au souper !). Et ces derniers mois, je ne cesse de m'interroger... A de très nombreuses reprises, l'éditorial invite au sursaut citoyen face à toutes les dérives populistes, mais la première page tournée, je me retrouve face à des titres accrocheurs décrivant les dérives de nos sociétés.

Attention, ne pensez pas que je sois partisan de la censure permettant les petites magouilles clientélistes et autres pratiques douteuse du genre. Mais si les journalistes nous invitent au discernement, je pense qu'il est normal qu'ils participent au mouvement ; je m'explique.

Les journalistes ne peuvent ignorer que nous sommes dans une époque de l'immédiat, du court ; même les plus grands dirigeants (je parle ici de la taille du pays pas de celle de la conscience politique dudit dirigeant) pratiquent cette communication. Alors à quoi sert de faire un article de plusieurs colonnes, bien documenté et surtout nuancé, si le titre est inutilement accrocheur, oserais-je dire populiste ? Il n'y a qu'à lire les commentaires dans les heures qui suivent pour comprendre que la majorité des gens n'a pas dépassé la lecture du titre !

(Suite page 6)

Agenda de mars 2017

1	18.00, distribution de l'entraide alimentaire 20.00, répétition de la chorale.
2	
3	
1^{er} dimanche de Carême	
4	
5	
6	
7	
8	18.00, distribution de l'entraide alimentaire 20.00, répétition de la chorale.
9	
10	18.00, Vestiboutique
2^{ème} dimanche de Carême	
11	
12	
13	
14	
15	18.00, distribution de l'entraide alimentaire 20.00, répétition de la chorale.
16	
17	

3^{ème} dimanche de Carême	
18	
19	
20	
21	
22	18.00, distribution de l'entraide alimentaire 20.00, répétition de la chorale.
23	
24	
4^{ème} dimanche de Carême	
25	
26	
27	
28	14.30, réunion de « Vie Montante ».
29	
30	
31	

Sauf indication contraire, la messe du samedi a lieu à 17:30, la messe du dimanche à 9:45.

Vie en paroisse



Laurent Hombergen

A propos de la Coopération paroissiale

La Chapellenie Sainte-Cécile a été créée le 25 avril 1963. La première réunion de ce qu'on appelait alors l'Equipe Paroissiale a eu lieu le 23 juin. A l'ordre du jour, une première réflexion en vue de créer la Coopération Paroissiale. L'idée de M. Arnould était qu'une célébration de baptême, de mariage, de funérailles ou autre n'a pas de prix. Un tarif, comme l'archevêché l'impose, n'a donc pas de sens. Et les frais inévitables doivent être pris en charge par toute la communauté. La participation de chacun n'est pas imposée mais laissée aux possibilités et la générosité de chacun.

Les paroissiens ont rapidement compris cela et les participations ont permis de couvrir les frais des célébrations. Avec le temps, l'idée a fait du chemin. Il nous semblerait normal que la Coopération couvre aussi les autres services fournis par la paroisse. Mais nous n'en sommes pas encore là. Il faut bien constater que le montant des participations est plutôt à la baisse.

Bien sûr, des paroissiens nous ont quittés. Mais d'autres sont venus les remplacer. L'idée de la Coopération est sans doute moins connue et il est temps d'y remédier. Sur la table dans le fond de l'église, vous pouvez trouver un dépliant qui explique la chose et vous précise comment assurer votre participation.

Dans les années 2000, le total annuel des participations se montait au-delà de 3500 euros en moyenne sur l'année. En 2010, nous étions encore à 3200. Depuis lors, on n'atteint plus les 3000 et, pour 2016, nous avons une récolte de 2664 euros. Ce n'est pas dramatique, mais ne nous permet pas toujours de réaliser certains projets qui amélioreraient encore la vie des paroissiens.

Un grand merci d'abord à toutes celles et tous ceux qui, très fidèlement, assurent leur participation. Le moyen le plus utilisé est l'instruction permanente donnée à la banque. Certains oublient parfois de modifier le montant pour suivre le coût de la vie.

Nous espérons surtout que d'autres fidèles seront sensibles, coopéreront et nous permettront ainsi de les remercier.

COLLECTES DES 25 et 26 MARS

Comme chaque année, nous sommes invités en ce temps de Carême, temps de conversion, à nous montrer généreusement solidaires avec nos frères et sœurs du Tiers Monde.

Entraide et Fraternité est une ONG mandatée par l'Eglise pour sensibiliser la communauté chrétienne. Elle fait appel à vous pour soutenir les projets qu'elle a sélectionnés à travers le monde. Merci de vous montrer une nouvelle fois très généreux.

Vie en paroisse



Axelle Cheney

Des nouvelles des victimes suite à la Nuit des Veilleurs

Lors de la Nuit des Veilleurs contre la torture organisée en juin en coopération avec l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT), nous avons porté dans notre prière 12 victimes de torture ou situations de traitements inhumains et dégradants. Huit mois après, nous vous donnons des nouvelles de quelques-unes de ces victimes.



Jean-Marie Kalonji, militant pro-démocratie au Congo (RDC) était porté disparu au moment de la

Nuit des Veilleurs. Il a recouvré la liberté provisoire, une mesure de « *décrispation politique* », comme l'a présentée le Ministre de la Justice, qui a concerné d'autres opposants politiques libérés fin août. Jean-Marie Kalonji reste poursuivi pour atteinte à la sûreté de l'Etat et appel à la désobéissance civile. L'opposition au président Kabila négocie actuellement « une transition délicate » avec le pouvoir à Kinshasa. Entre octobre et décembre 2016, 37 autres membres de mouvements citoyens pro-démocratie ont été arrêtés, dont 8 membres de Compte à Rebours et la Lucha, qui sont toujours détenus.

En Chine, l'avocate Wang Yu et son collègue masculin Wang Quanzhang, inculpés de tentative de « subversion », étaient, au moment de la Nuit des Veilleurs, détenus aux centres pénitentiaires n°1 et n°2 de Tianjin et encouraient 15 ans de prison.



Le 23 janvier 2017, **Wang Quanzhang** et Li Heping, un autre avocat défenseur des droits de l'homme, lui aussi arrêté, confiaient **avoir été torturés en détention** ; ils ont reçu des décharges

électriques jusqu'à l'évanouissement. D'autres témoins ont relaté en détail la torture et les mauvais traitements subis en détention par les défenseurs des droits de l'homme en Chine.

Bien que les autorités aient annoncé **le transfert en résidence surveillée à domicile de Wang Yu** et de son époux, leur surveillance s'avèrerait en réalité renforcée : ils sont désormais totalement coupés de leurs collègues et amis. En outre, cet assouplissement fait suite à la parution en août d'une auto-confession de Wang Yu exaltant la ligne suivie par le gouvernement et le Parti Communiste Chinois, qu'elle absolve de tout excès. Certains craignent qu'à l'instar d'autres défenseurs des droits de l'homme passés par les geôles chinoises, Wang Yu souffre de **troubles psychiatriques**.

Les conjoints et enfants de Wang Yu, comme ceux de Wang Quanzhang, sont visés par un harcèlement et une surveillance incessants : menaces d'expulsion de leurs logements, interdiction d'inscription dans certains établissements scolaires et universitaires.

Depuis la Nuit des Veilleurs, **Blanca Nubia Díaz**, qui se bat pour la justice et contre l'impunité des paramilitaires, suite à l'assassinat de son mari et de sa fille, a continué d'exercer son activité de défenseuse sous la menace.



Le 2 septembre, notamment, alors qu'elle rentrait d'un événement à la mémoire des victimes de disparition forcée à Bogotá, elle **a été menacée avec un grand couteau en céramique**. Un individu a coupé un bouton de sa veste en lui disant : « *Si tu*

.../...

Vie en paroisse

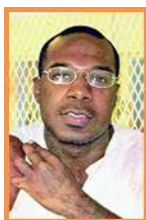
continues à faire chier, on va te hacher, en petits morceaux. » En Colombie, on assiste à une résurgence de la violence. Alors que les guérilleros des FARC se démobilisent et que l'accord final de paix doit être appliqué, les défenseurs des droits fondamentaux et sociaux sont réellement menacés, voire assassinés. Selon une source indépendante, plus de 30 ONGs y sont systématiquement persécutées.

Claudia Medina Tamariz,

torturée et violée par des militaires lors de sa détention, et qui depuis réclame justice, continue son combat pour la reconnaissance des victimes de torture, notamment les femmes, dans les prisons mexicaines. Alors qu'elle a été libérée sous caution, les charges à son encontre n'ont pas été abandonnées. Depuis la Nuit des Veilleurs, la Commission exécutive d'attention aux Victimes a mis en place un fond d'indemnisation des victimes, dont une grande partie pour celles alléguant avoir subi la torture. Dès lors, Claudia, comme d'autres victimes, **devrait recevoir une indemnisation, ce qui représente une victoire**, la justice ayant longtemps refusé d'entendre son témoignage et de reconnaître son calvaire.



Lors de la Nuit des Veilleurs, **Albert Love** était dans le couloir de la mort, suite à sa condamnation à mort prononcée en juillet 2013. En décembre, à la surprise générale, la cour d'appel criminelle du Texas a **renversé le jugement de culpabilité** d'Albert Love, arguant que les sms mis en avant lors de son procès de 2013 n'étaient pas recevables. Mais le bureau du procureur du Comté de Mac Lennan a sommé la cour d'appel de reconsidérer son jugement. Albert Love va donc demeurer dans le couloir de la mort jusqu'à ce que la Haute Cour se prononce à l'issue d'une nouvelle audience.



Le belgo marocain **Ali Aarrass**, extradé et emprisonné au Maroc, où il aurait été torturé, est toujours emprisonné au Maroc. Depuis la Nuit des veilleurs, sa famille a lancé une demande de grâce royale auprès du roi du Maroc. Récemment, les proches d'Ali Aarrass ont pu le rencontrer pendant 2 heures (et non plus seulement 30 minutes comme auparavant). En janvier 2017 une campagne d'envoi de « cartes colorées » à Ali Aarrass a été lancée par son comité de soutien, pour soutenir son moral et apporter de la couleur aux murs de sa prison.

La Nuit des Veilleurs a mis en lumière la situation des défenseurs des droits de l'homme, victimes d'intimidations ou d'assassinats au Honduras. Le meurtrier présumé de **Berta Cáceres**, défenseure des communautés indiennes et de la cause écologiste tuée en mars 2016, a été arrêté et a rejoint en prison 8 autres suspects impliqués dans ce meurtre. Depuis la Nuit des Veilleurs, les assassinats de militants écologistes et les intimidations envers les défenseurs continuent au Honduras. En un an, plus de 9 avocats ont été tués, dont l'avocate Miriam Mercedes Izaguirre Del Cid en août. Le 17 janvier, c'est le journaliste Igor Padilla qui a été assassiné.



A la Nuit de Veilleurs, les membres et amis de l'ACAT ont porté dans leurs prières les défenseurs des droits, intellectuels, opposants politiques et simples civils, parfois mineurs, victimes de détentions arbitraires, d'enlèvements et disparitions forcées au Burundi. Depuis, le **gouvernement du Burundi tente d'isoler encore plus la population, qui continue de subir la violence.** Le 3 janvier 2017,



.../...

Vie en paroisse

les autorités gouvernementales ont annoncé leur décision de radier définitivement la Ligue burundaise des Droits de l'homme de la liste des ONGs autorisées à travailler dans le pays car ayant « *terni l'image du pays et cherché à diviser la communauté burundaise* ». Malgré tout, plusieurs organisations poursuivent courageusement leur travail.



Plus de 225 000 personnes ont signé la pétition d'Amnesty International ou envoyé les courriers proposés par l'ACAT appelant les autorités à stopper les meurtres de personnes albinos. En septembre, le Malawi a modifié sa législation afin de favoriser la protection des albinos contre la violence. Désormais, toute personne arrêtée en possession d'os ou d'autres parties du corps d'une personne atteinte d'albinisme encourt la prison à perpétuité.

Les conditions de détention n'ont pas évolué en Belgique. La réforme du système judiciaire Pot-Pourri IV a été adopté par le Parlement en novembre, sans amendement majeur au projet initial, en dépit des avis du Médiateur et de la société civile belge (y compris l'ACAT) réclamant des dispositifs solides de contrôle et de prévention des traitements inhumains et dégradants. La Belgique n'a toujours pas mis en œuvre le Protocole des Nations-Unies de Prévention de la Torture, qu'elle a pourtant signé en 2005, et qui demande la mise sur pied d'un Mécanisme National de Prévention de la torture.



Editorial

(Suite de la page 1)

Et ce mouvement n'est pas très récent. Si je joue un peu le même jeu que celui relevé ci-dessus, en 2008 tous les banquiers étaient véreux, puis tous les prêtres pédophiles, puis tous les chômeurs des profiteurs, puis tous les politiciens des cumulards, ... et après ?

La responsabilité de cet état de choses est globale, les journalistes ne sont évidemment pas les seuls responsables. Mais ils sont des acteurs importants tout comme les parents, les professeurs, les animateurs de mouvements de jeunesse, les employeurs, les syndicats, les philosophes, les religieux, les politiques, ... bref nous tous et chacun individuellement.

Puis-je donc espérer que tous pratiquent un peu plus le discernement que la phrase assassine ou le titre racoleur ? Puis-je penser que nous ayons la force d'indiquer une dérive à un proche, en toute bienveillance ? Puis-je imaginer que nous réagissions vigoureusement à toutes les formes les plus insidieuses de populisme ?

Mais toujours dans le respect de l'autre et sans généraliser...

Samedi 25 mars 2017

de 10h00 à 17h00 à l'église Sainte-Claire

Avenue Joseph De Heyn, 102 - 1090 Jette



DIEU DANS NOS FRAGILITES

pardon et réconciliation

durant toute la journée, possibilité de recevoir le sacrement de réconciliation

De 10 à 12h : groupes de discussion et enseignement sur le thème de la journée par l'abbé Philippe Nauts. Activités récréatives pour les enfants de 3 à 11ans.

De 12 à 14h : pause de midi avec soupe, sandwiches et boissons

De 14 à 16h : ateliers intergénérationnels, accueil des enfants et familles

De 16 à 17h : célébration du pardon et de la réconciliation

A 17h : verre de l'amitié

A 17h30 : messe en UP à Ste Cécile pour ceux qui le souhaitent. Les messes du dimanche en paroisse sont maintenues.

Renseignements et inscriptions : 02 426 37 80 / saintpierre@paroissesdejette.be

Collectes de décembre 2016

3 et 4 décembre	Pour la fabrique d'église	€ 177,18
10 et 11 décembre	En faveur de « Vivre Ensemble »	€ 286,25
17 et 18 décembre		€ 140,77
24 et 25 décembre	Pour l'Entraide Ste-Cécile	€ 525,05
	Merci à la communauté pour sa générosité	

Collectes de janvier 2017

31 décembre et 1 ^{er} janvier		€ 149,54
7 et 8 janvier	Pour les églises d'Afrique	€ 153,61
14 et 15 janvier	Pour la fabrique d'église	€ 161,04
21 et 22 janvier		€ 165,78
28 et 29 janvier	Pour les animateurs pastoraux	€ 173,05
	Merci à la communauté pour sa générosité	

François nous dit

***Si exploiter les personnes est un crime de lèse-humanité,
exploiter une femme est plus qu'un délit et un crime,
c'est détruire l'harmonie que Dieu a voulu donner au monde ¹***

Pour sa méditation du jeudi 9 février à la Maison Sainte Marthe où il loge, le pape François est parti des lectures du jour, tirées de la Genèse (2, 18-25). Au travers de 3 étapes, de 3 passages, il propose d'y découvrir un véritable hymne à la femme «*qui nous enseigne à caresser, à aimer avec tendresse et qui fait du monde une belle chose. J'aime penser que Dieu a créé la femme afin que nous ayons tous une mère [...]*».



«Avant tout, au premier passage, il y a la solitude de l'homme, Adam, sans la femme.

Puis Dieu fit tomber un torpeur sur Adam. Il prit une de ses côtes, façonna une femme et la conduisit à l'homme. L'homme dit : 'voilà l'os de mes os et la chair de ma chair !' En somme, avant même de la voir, l'homme dit qu'il en avait rêvé ! Il découvre une créature différente de tout ce qui existait, ce qui lui manquait pour ne pas être seul. C'est le deuxième passage, qui a quelque chose de poétique. Pour comprendre une femme, il faut d'abord en rêver : on ne peut pas la comprendre comme tous les autres êtres vivants; c'est autre chose, c'est différent. Souvent, quand nous parlons des femmes, nous parlons de façon fonctionnelle : la femme est pour faire ceci, cela. C'est faux, la femme n'est pas faite 'pour faire' !... Elle apporte une richesse que l'homme seul, les animaux et toute la création n'ont pas [...] : une harmonie dans le monde.

Troisième passage, plus loin dans la Genèse : 'c'est pourquoi l'homme quitte son père et sa mère et s'attache à sa femme, et ils deviennent une seule chair'. Oui, 'une seule chair', un seul destin. L'homme et la femme ne sont pas égaux, ni l'un ou l'une supérieur à l'autre. Mais c'est la femme qui apporte cette harmonie du monde, qui nous enseigne à aimer avec tendresse et qui fait du monde une belle chose.

Et le Pape complète par des exemples. *«Il y a quelques mois, j'ai rencontré, au cours d'une audience, un couple qui fêtait ses soixante ans de mariage. Je leur ai demandé qui des deux avait eu le plus de patience au cours de leurs soixante ans de mariage. Ils m'ont regardé, ils se sont regardés dans les yeux - je n'oublierai jamais ces yeux - puis ils se sont tournés vers moi et m'ont dit tous les deux ensemble: "Nous sommes amoureux". Voilà, après soixante ans, ce que signifie une seule chair, et c'est cela qu'apporte la femme : la capacité de tomber amoureux. L'harmonie au monde».*

Parfois aussi, nous entendons dire : "dans cette société, dans cette institution, il faut introduire une femme afin qu'elle réalise ceci ou cela". Mais même s'il est vrai que la femme doit réaliser des choses et qu'elle les réalise, l'introduction de la femme permet avant tout de créer une harmonie, car sans la femme il n'y a pas d'harmonie dans le monde.

De même, on peut dire que, si exploiter les personnes est un crime de lèse-humanité, exploiter une femme est encore pire: c'est détruire l'harmonie que Dieu a voulu donner au monde. Ce n'est pas seulement un délit, un crime: c'est une destruction, c'est revenir en arrière, c'est détruire l'harmonie. Et François de conclure : tel est le grand don de Dieu : Il nous a donné l'harmonie du monde par la femme. Au point que sans elle, le monde ne serait pas aussi beau, il ne serait pas aussi harmonieux.

¹ Extraits du site du Vatican, rassemblés par Gilles Labeuw

[//w2.vatican.va/content/francesco/fr/cotidie/2017/documents/papa-francesco-cotidie_20170209_femme-harmonie-du-monde.html](http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/cotidie/2017/documents/papa-francesco-cotidie_20170209_femme-harmonie-du-monde.html)

(photo [//www.latoilescoute.net/le-selfie-avec-le-pape-ils-sont](http://www.latoilescoute.net/le-selfie-avec-le-pape-ils-sont) avec une pensée pour la 71^{ème} unité Guides de Ste-Cécile)

In Memoriam



Philippe Thonnard

Lucienne Cobbaert

Vous serez probablement très peu nombreux à savoir de qui je parle. En effet, Lucienne n'a jamais été paroissienne de Sainte-Cécile et pourtant, pendant de très nombreuses années, elle a conduit beaucoup de personnes vers notre paroisse.

Avec son époux Maurice, décédé il y a quelques années, ces berchemois ont très vite été impliqués dans ce qui s'appelait à l'époque « l'école du mariage ». Avec l'abbé Paul Derkindere comme mentor, Lucienne s'est impliquée dans la préparation, nous dirons plutôt l'accueil, des fiancés se préparant au sacrement du mariage.

Et chemin faisant au sein de notre doyenné, Lucienne a aussi motivé plusieurs générations de couples d'accueil ; vous connaissez certainement Arlette et Gilles Labeeuw, Martine et Christian Van Hooren, Ines et votre serviteur.

Depuis plusieurs années, Lucienne et Maurice n'accueillaient plus de fiancés ; mais ils restaient de fervents défenseurs de la formule et des soutiens à l'ensemble des couples d'accueil qu'ils réunissaient une fois par an autour d'un gigantesque barbecue. Et jusqu'à la fin de l'année dernière, Lucienne participait activement aux réunions des couples d'accueil actifs dans les paroisses de l'unité.

En cette veille de la Saint-Valentin, Lucienne est partie rejoindre son Maurice ; gageons que c'est la fête de tous les éternels fiancés au paradis des amoureux !

Ils ont rejoint le Père

Monsieur Claude VANNESTE
Avenue J.-S. Bach 20 b 34
1083 Ganshoren

Madame Mariette STUCKENS
Avenue J.-S. Bach 20
1083 Ganshoren

Ensemble en Paroisse

Journal mensuel de la
communauté francophone de la
paroisse Sainte-Cécile

paraît mensuellement sauf juillet
et août

Editeur responsable :
Philippe THONNARD
Rue de Termonde 54
1083 BRUXELLES

Equipe rédactionnelle :
P. Thonnard, J. Poirier,
L. Hombergen.

Les propositions d'articles ou vos
avis sur le contenu du journal
sont reçus à l'adresse de l'éditeur
responsable ou par mail :

philippe.thonnard@skynet.be
thlahombergen@skynet.be

Les articles publiés n'engagent
que leur signataire.

Contacts utiles

Secrétariat de l'équipe pastorale d'unité

02.426.37.80.

Unité pastorale de Jette—Ganshoren / Sainte-Cécile

0478.91.12.57. et 02.465.65.89.

Adresses email : saintececile@paroissesdejette.be et cecile.paroisse@hotmail.com

Equipe pastorale de Sainte-Cécile

Prêtres et diacre

Abbé Philippe Nauts 0478.91.12.57. (philnauts@gmail.com)

Abbé Jean-Robert Mifuku 0474.69.53.10. (abymifuku.jrobert@yahoo.com)

Abbé Jean-Luc Maroy 0494.11.63.85. (jl.maroy@gmail.com)

Christian Van Hooren 02.424.05.48. (vanhoorenc@hotmail.com)

Membres élus

Mireille Bonus 02.465.07.33. (mireille.dehaene@skynet.be)

Axelle Cheney 0478.50.38.05. (axellecheney@hotmail.com)

Monique Engelen 0474.61.01.61. (engelenmonique@gmail.com)

Gilles Labeeuw 02.427.68.53. (gilles.labeeuw@skynet.be)

Irène Ndozi 0476.81.88.40. (irenendozi@hotmail.com)

Yolande Vandermeulen 0494.44.95.60. (yolande.vdm@telenet.be)

Anne-Marie Vincke-Hendrick 02.428.46.46. (am.vincke@telenet.be)

Fabrique d'église

Président, Guy Deberdt 0486.21.98.18. (guy.deberdt@gmail.com)

Equipe liturgique

Monique Rigaux 0478.98.15.49. (monique_rigaux@hotmail.com)

Baptême des bébés

Eveil à la foi - Premier accueil des enfants entre 5 et 8 ans

Virginie Dusenge 0495.54.02.43. (virgdus@hotmail.com)

Catéchèse d'initiation (3^{ème} et 4^{ème} primaires)

Abbé Jean-Robert Mifuku 0474.69.53.10. (abymifuku.jrobert@yahoo.com)

Pastorale des jeunes

Pour les 11—14 ans : Virginie Dusenge 0495.54.02.43. (virgdus@hotmail.com)

Pour les 15—18 ans : Abbé Philippe Nauts 0478.91.12.57. (philnauts@gmail.com)

Mariage

Abbé Philippe Nauts 0478.91.12.57. (philnauts@gmail.com)

Pastorale des malades (Rayon de Soleil)

Jacqueline Geeroms 02.428.97.71.

Vie Montante

Marie-Françoise Fransolet 02.465.23.74. (mffransolet@hotmail.com)

Deuil—Funérailles

Theresa et Laurent Hombergen 02.465.05.15. (thlahombergen@skynet.be)

Entraide Ste-Cécile

Martine Van Hooren 02.424.05.48. (mvanhooren@hotmail.com)

Chorale

Mireille Bonus 02.465.07.33. (mireille.dehaene@skynet.be)

Décoration florale

Sœur Erica 02.468.04.77. (ericadethier@hotmail.com)

Réservation des locaux

Claire 0493.20.75.99. (cecile.salle@hotmail.com)

Numéros de comptes bancaires

Coopération paroissiale

SANCTA CAECILIA BE09 2100 3526 0057

Journal et tout ce qui concerne la communauté francophone

PAROISSE SAINTE-CECILE BE95 2100 5968 4758

Ensemble en Paroisse

Périodique mensuel

Mars 2017

Ne paraît pas en juillet et en août

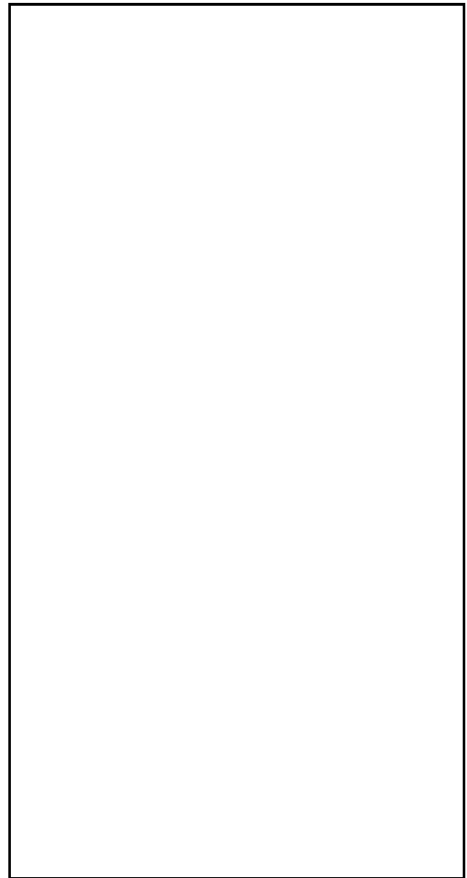
Bureau de dépôt : Bruxelles 8 (n° d'agrément P003488)

Editeur responsable :

P. Thonnard

Rue de Termonde 54

1083 Bruxelles



Belgique - Belgique
P.P.
1080 Bruxelles 8
1/9267